

## **Journée mondiale des enseignants : défense des libertés fondamentales ! défense des garanties statutaires !**

La résolution présentée par la FNEC FP-FO avec le **SNETAA-FO/France**, la **F-SYNTER/Burkina Faso**, le **SYNAFEN/Niger**, le **SNAPEST/Algérie**, l'**UNPEF/Algérie**, **GEW/Allemagne**, **EGITIM-SEN/Turquie**, **OLME/Grèce** et **KTOEOS/Chypre** au dernier congrès de l'Internationale de l'Éducation qui s'est tenu du 19 au 26 juillet 2019 à Bangkok affirmait que « *plus de 10 ans après la crise économique et financière de 2008, les politiques d'austérité et de plans d'ajustement structurels, sous l'égide du Fonds Monétaire International notamment, pour répondre aux exigences des marchés financiers, se sont considérablement aggravées dans le monde entier, faisant porter injustement tout le poids de la dette aux peuples. Ces politiques se traduisent par un sous-investissement voire une baisse continue des budgets des services publics, en particulier celui de l'éducation avec des effets alarmants ; que le désengagement de l'état aboutit, dans certains cas, au délabrement pur et simple du système éducatif, privé des moyens les plus élémentaires de fonctionnement ; et à l'intervention croissante du secteur privé dans l'éducation qui échappe parfois à tout contrôle de l'état.* »

Ces choix politiques ont été crûment mis en lumière, en particulier dans les pays dits « développés » aboutissant à une catastrophe sanitaire sans précédent aboutissant à un tri indigne des malades et à des centaines de milliers de morts.

Les choix qui ont été faits ont été ceux de privilégier la préservation des profits et d'un système économique à bout de souffle aux dépens des services publics, satisfaisant aux besoins élémentaires des populations comme l'illustre un extrait du rapport CAP 22, daté de juin 2018, qui justifiait ainsi la nouvelle cure d'austérité qu'il préconisait pour les services publics français et à leurs agents : « *en raison de ce poids des dépenses publiques, nous n'aurions pas de marge de manœuvre pour répondre à une nouvelle crise économique* ».

Le gouvernement français poursuit sa politique de destruction des services publics, y compris de l'hôpital (plus de 7 000 lits supprimés en 2018 et 2019, de nouvelles suppressions annoncées pour 2021). Ces mesures s'accompagnent de l'aggravation de la remise en cause des libertés fondamentales, du droit de s'organiser librement, fixés en particulier dans les conventions 87 et 98 de l'OIT. Le droit de se réunir et de manifester est de jour en jour, de plus en plus restreint au nom de la crise sanitaire. Avec la confédération cgt-FO, la FNEC FP-FO condamne fermement ces restrictions.

La FNEC FP-FO réaffirme que ce n'est ni aux personnels de l'éducation, ni aux personnels soignants, ni aux populations de payer la dette.

Pour la FNEC FP-FO, l'urgence est, au contraire, de satisfaire les revendications des personnels : l'augmentation de leurs salaires, le renforcement du recrutement des personnels de l'Éducation sur la base de l'emploi permanent de titulaires garanti par un statut.

Enfin, la nécessité réaffirmée par le dernier congrès mondial de l'IE, de lutter contre la privatisation de l'école est plus que jamais d'actualité au moment où les opérateurs privés tentent de profiter de la crise sanitaire pour transformer l'éducation en marché.

La FNEC FP-FO, avec sa confédération, la CGT-FO considère que « *Ni les salariés ni leurs organisations syndicales ne peuvent accepter davantage que les emplois, les salaires et les garanties collectives soient systématiquement sacrifiés au motif de la crise sanitaire (...)* » et que « *L'heure est à la préparation urgente du rapport de force interprofessionnel.* »

Montreuil le 5 octobre 2020